

Du Discours à l'Enonciation

From discourse to enuciation

DADI Hamza

Doctorant

Faculté des lettres Dher Lmzhraz Fes

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Maroc

Laboratoire des sciences du langage, littérature, arts, communication et histoire (SLLACH)

Idrissi Aydi Ouafae

Enseignant chercheur

Faculté des lettres Dher Lmzhraz Fes

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Maroc

Laboratoire des sciences du langage, littérature, arts, communication et histoire (SLLACH)

Date de soumission : 12/04/2025

Date d'acceptation : 27/05/2025

Pour citer cet article :

DADI. H ; IDRISSE AYDI. O (2025) «Du Discours à l'Enonciation», Revue Internationale du chercheur
«Volume 6 : Numéro 2» pp : 826 - 837

Résumé

L'approche énonciative du langage met l'accent sur l'idée que chaque acte énonciatif ancré dans « qui parle à qui ici et maintenant » contribue à redéfinir ce qu'est la langue : pas un domaine abstrait préconstruit, mais une construction permanente et en interaction.

L'énonciation est toujours présente, d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur de l'énoncé ; les différentes formes de cette présence ainsi que les degrés de son intensité permettent de fonder une typologie des discours.

L'objectif de cet article est de mettre la lumière sur les travaux de l'énonciation qui avaient une contribution importante au développement et à l'émergence de l'analyse de discours dans les années 50. Ces travaux vont ouvrir la voie à l'étude du discours et à la manière dont les locuteurs s'inscrivent dans ce dernier.

Mots clés : Discours, analyse de discours, énonciation, énoncé, approche énonciative.

Abstract

The enunciative approach to language emphasizes the idea that every enunciative act rooted in “who is speaking to whom here and now” contributes to redefining what language is: not a pre-constructed abstract domain, but a permanent, interacting construction.

Enunciation is always present, in one way or another, within the utterance; the different forms of this presence, and the degrees of its intensity, provide the basis for a typology of discourses.

The aim of this article is to shed light on the work on enunciation, which made an important contribution to the development and emergence of discourse analysis in the 1950s. This work paved the way for the study of discourse and the way in which speakers inscribe themselves within it.

Keywords : Discourse, discourse analysis, enunciation, utterance, enunciative approach.

Introduction

Dans la mesure où le problème du discours est longtemps resté en dehors des recherches proprement linguistiques, les emplois du terme discours sont assez difficiles à préciser. Seul le débat qui s'est instauré au cours des toutes dernières années autour des concepts d'énoncé et d'énonciation a permis d'engager une réflexion nouvelle sur le terme même de discours. Donc, l'avènement de l'approche énonciative a joué un rôle fondamental dans la constitution de la notion du discours. A ce propos nous pouvons poser un ensemble d'interrogations, nous pouvons les présenter comme suite : Pouvons-nous penser la notion du discours sans recourir à l'analyse énonciative ? De quelle manière les théories de l'énonciation ont-elles contribué à faire du discours un objet d'étude à part entière ? Quels sont les apports de l'approche énonciative dans la compréhension du discours comme phénomène social et idéologique ?

Pour pouvoir répondre de manière complète aux problématiques proposées, il est en effet pertinent de définir et distinguer précisément les trois concepts fondamentaux que sont le discours, l'analyse du discours et l'énonciation en s'appuyant sur les apports de différents théoriciens et linguistes. Nous verrons ensuite en quoi l'énonciation a permis une nouvelle lecture du langage en tant qu'acte, avant d'analyser son influence sur les méthodes d'analyse du discours.

1. Discours

1.1. Apports théoriques

Le concept « discours » a une grande et vaste extension, c'est un objet continu, ce qui le rend difficile à l'appréhender. Tantôt, il est considéré comme synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt il est désigné comme étant un message pris globalement.

L'instabilité de la notion de discours rend difficile toute tentative de donner une définition précise du discours. Nous pouvons dans ce cas expliquer pourquoi le terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs ; certains ont une conception très restreinte, d'autres font un synonyme de "texte" ou "d'énoncé". Nous pouvons déjà dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique).

La notion de discours est une notion à la fois d'ordre logique, rhétorique et grammaticale. Elle est donc à la fois très large et a été utilisée dans l'histoire dans des directions très différentes selon les théories linguistiques de telle ou telle époque.

Le terme de “discours” désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Avec cet exemple s'avère la définition de Michel Pêcheux : « Le discours est un lieu privilégié pour l'étude des idéologies, il est uniquement un lieu d'expression de l'idéologie » (Pêcheux, 1975).

Dans l'œuvre de Benveniste, il est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1966). Il ajoute que « Le discours recouvre tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne » (Benveniste, 1966). Alors, d'après cela, nous comprenons que Le discours est cette manifestation de l'énonciation à chaque fois que quelqu'un parle.

Cependant, Bakhtine définit Le discours comme étant un pont jeté entre moi et les autres. C'est le territoire commun du locuteur et de l'interlocuteur.

Avec Kerbrat-Orecchioni, il s'agit de « langage mis en action » (Orecchioni, 2005), tandis que du point de vue de Maingueneau, « le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production » (Maingueneau, 1976).

Maingueneau relève plusieurs acceptions du mot discours : « comme équivalent de la parole au sens de Saussure, comme unité de dimension supérieur à la phrase, énoncé appréhendé globalement (dans le cadre de la grammaire textuelle qui étudie la cohérence des énoncés), comme énoncé considéré dans sa dimension interactive, comme équivalent de conversation » (Maingueneau, 1991).

S'il est difficile de circonscrire le discours à travers cette diversité de définitions, il y a néanmoins une évidence : « le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais il peut être résultat de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles » (Filliettaz & Grobet, 2001).

1.2. Traits définitoires

Entendu de manière générale, le terme *discours* désigne tout énoncé produisant un sens ; il est donc un synonyme de parole (à l'oral) ou de texte (à l'écrit). Tout discours implique

une situation d'énonciation : un émetteur s'adresse à un récepteur pour lui dire quelque chose, dans des circonstances particulières. Si dans un passé récent, le terme de discours ne référerait qu'à une production orale, de nos jours, celui-ci recouvre non seulement le discours oral mais aussi le texte écrit ; c'est-à-dire qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits.

Aussi, concluons-nous que le discours implique un acte langagier d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

Il semble qu'il n'y ait pas de mot plus polysémique que "discours" dans le champ de la linguistique. En effet, ce terme connaît non seulement des emplois variés mais aussi des délimitations assez floues. De cette pluralité de définitions, il se dégage chez tous les auteurs que le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet.

De tout ce qui précède, nous pouvons retenir que la notion de discours n'est donc pas stable. Ce terme englobe à la fois plusieurs acceptions et une variabilité de discours qui empêchent toute tentative d'harmonisation des points de vue autour d'une définition unique qui serait acceptable pour tous les chercheurs. Cette diversité trouve son explication dans le fait que la linguistique du discours désigne non pas une discipline qui aurait un objet bien circonscrit, mais plusieurs approches entretenant d'une certaine manière quelques liens spécifiques.

Nous pouvons affirmer cependant que L'intérêt pour le discours est né au sein de la linguistique structurale. A travers la distinction entre langue et parole dans les années 1910-1920. La linguistique structurale va en effet rejeter la possibilité d'intégrer une linguistique du discours.

Paradoxalement, c'est en rejetant la question du discours que la linguistique structurale va attirer l'attention des chercheurs sur celui-ci. C'est le cas notamment des formalistes russes qui, en s'inspirant de la méthode structurale, élaborent un type radicalement nouveau d'analyse littéraire sur les textes, à partir de concepts proches de la linguistique saussurienne, engageant ainsi, implicitement, une réflexion sur le problème du discours. En effet, l'école des formalistes russes préparaient la prise en considération par la linguistique de ce que nous allons appeler analyse de discours.

2. Analyse du discours



2.1. Approche interdisciplinaire

L'analyse du discours est une approche méthodologique des sciences humaines et sociales. C'est une approche multidisciplinaire qualitative et quantitative qui étudie le contexte et le contenu du discours oral ou écrit. Une discipline linguistique qui étudie les règles d'enchaînement des énoncés. Elle s'intéresse aux conditions de productions de discours.

L'analyse du discours s'est développée en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis à partir des années 1960. L'analyse de discours s'intéresse aux concepts, à la linguistique et à l'organisation narrative des discours oraux et écrits qu'elle étudie.

Dans le champ de l'analyse de discours en France, nous faisons du discours politique un objet d'étude privilégié du rapport de la langue aux idéologies. (L'Exemple du linguiste Michel Pêcheux qui est parmi les pionniers de l'analyse de discours en France, il a travaillé sur le discours politique et il a considéré le discours comme étant un lieu privilégié pour l'étude des idéologies). Alors, L'école Française de l'analyse de discours était comme un front scientifique original.

Nous entendons par analyse du discours, l'étude des règles d'enchaînement des énoncés, à ce propos, nous pouvons citer la définition du dictionnaire linguistique : « On appelle analyse du discours la partie de la linguistique qui détermine les règles commandant la production des suites de phrases structurées ».

Pourtant, l'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce que nous faisons en parlant, au-delà de ce que nous disons. Du point de vue de Maingueneau (1996), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Alors, l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit.

2.2. Origines et évolution de la discipline

Historiquement parlant, L'analyse du discours est née dans les années 50 à la suite de la publication de l'article de Zellig Harris « Discourse Analysis » dans la revue *Language* #28, (Harris, 1952). Ce travail d'Harris est né en effet d'une prise de conscience des limites que s'était imposées la linguistique structurale, en se restreignant à l'étude de la phrase, garant de rigueur et de scientificité et de la tentative de certains linguistes de dépasser cette limitation. Il

s'agissait donc d'élargir le champ des études linguistiques, mais tout en restant dans le cadre du structuralisme.

Pour Harris, L'analyse du discours n'est donc qu'une extension à un domaine plus vaste que la phrase de la méthode d'analyse linguistique. Pour lui, la linguistique descriptive a pour but de décrire les occurrences d'éléments dans tout énoncé quelle qu'en soit la longueur. C'est uniquement par choix qu'on nous étions limité à la phrase.

De ce qui vient d'être dit, nous concluons que la méthode d'Harris est purement formelle centrée chaque fois sur une forme et non sur ses combinaisons. Bien que l'analyse du discours renvoie nécessairement aux facteurs extralinguistiques, Harris refuse de s'intéresser au sens des morphèmes et aux conditions sociales de production du discours. Pour lui, « la linguistique descriptive n'est pas armée pour tenir compte de la situation sociale : elle peut seulement définir l'occurrence d'un élément linguistique en fonction de l'occurrence d'autres éléments linguistiques » (Harris, 1952).

A ses débuts, l'analyse du discours forme une discipline assez homogène : elle a son programme de recherche et possède une méthode rigoureuse pour appréhender son objet. Elle travaille avec les outils qu'elle possède, elle ne se forge de nouveaux outils que dans la pratique. Mais elle ne va pas tarder à se diversifier et partant à perdre son unité. Au départ, l'analyse de discours est une extension au texte. L'élargissement du domaine de l'analyse linguistique au texte va en effet ouvrir la voie à de nouvelles recherches portant sur toute sorte de discours et avec des perspectives très diverses. Par ailleurs, les développements de la linguistique de l'énonciation et de la pragmatique et la découverte des travaux de Bakhtine sur l'hétérogénéité discursive vont permettre de découvrir des faits qui vont orienter les études se réclamant de l'analyse du discours dans des directions si diverses que nous ne savons plus ce que désigne actuellement cette appellation. Elle va capitaliser tous les travaux sur les langues et les recherches qui portent sur le discours.

L'analyse du discours a un défi de taille à relever : celui de constituer son unité. Toutefois les problèmes de vues divergentes n'empêchent pas que l'analyse du discours soit possible en tant que technique permettant de questionner ce que nous faisons en parlant au-delà de ce que nous disons.

Pour déduire, nous pouvons dire que la diversité des approches se réclamant de l'analyse de discours, elle est due à la diversité des sources d'inspiration de ces recherches, des cadres théoriques dans lesquels elles se situent et des objectifs recherchés.

Avec l'accroissement des terrains d'investigation, toute production verbale ou non verbale, orale ou écrite peut devenir de nos jours un objet d'analyse du discours. C'est pour cette raison que la variété des corpus est indissociable de la variété des approches et des présupposés théoriques. Il existe diverses approches d'analyse du discours, chacune prenant en considération des aspects particuliers de l'objet discours.

Parmi les approches du discours les plus-en vue ces 50 dernières années, nous pouvons retenir l'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours et l'analyse énonciative du discours.

3. Enonciation

3.1. Distinction énoncé / énonciation

« La plus importante tentative pour dépasser les limites de la linguistique de la langue est sans conteste le champ ouvert par ce qu'il est convenu d'appeler l'énonciation. » (Maingueneau, 1976). Cette citation explique l'espoir fondé par l'analyse sur la linguistique de l'énonciation pour lui fournir une méthode sinon des moyens d'approches du discours est qu'elle introduit le sujet parlant dans la langue. Comme le signale J. Dubois, l'énonciation peut être présentée « soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le conteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé » (Dubois, 1969).

La tentative de dépasser la limite d'une linguistique de l'énoncé a permis aux chercheurs de faire appel au concept d'énonciation. L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique. En effet, la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparaît comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue. Lorsque nous abordons le sens des unités linguistiques, nous sommes inévitablement amenés à les relier à des facteurs extralinguistiques, c'est-à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par un énonciateur. « La relation obligée des unités en question aux conditions de leur production suppose la prise en compte de la théorie de l'énonciation, qui d'une autre manière articule le

De ce point de vue, nous pouvons adopter la réflexion de UNYUTHOWUN UBEGIU qui démontre que « la subjectivité renvoie au fait qu'en produisant un énoncé, le sujet se pose en locuteur et exprime son sentiment d'être lui-même et ce, par des indices spécifiques de la langue. La dialectique dans le « je-tu » s'explique par cette expérience de la subjectivité qui transcende la totalité des expériences qu'il a vécues et qui assure la permanence de sa conscience. » (UBEGIU, 2022).

A cette optique, nous pouvons identifier l'énonciation comme étant l'acte par lequel le locuteur mobilise la langue pour son compte, prend la langue pour instrument, convertit la langue en discours et se pose comme locuteur par des indices spécifiques : pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs... c'est ce que nous appelons chez Benveniste : l'appareil formel de l'énonciation.

Mais Dans une conception restreinte élaborée par Benveniste et approfondie par Kerbrat-Orecchioni, l'énonciation est définie comme l'ensemble des traces de l'activité du sujet parlant dans l'énoncé, c'est-à-dire «la subjectivité dans le langage » (Orecchioni, 1980).

Selon Charles Bally, l'énonciation est la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. Donc, le locuteur ne se contente pas de transmettre des faits, il manifeste également ses sentiments et son point de vue, ce qui engage sa subjectivité dans l'acte de parole.

D'après ce que nous avons traité, nous pouvons constater que l'énonciation n'est pas un simple acte mécanique de production de phrases, mais un phénomène complexe qui engage la subjectivité, le positionnement et les rapports intersubjectifs dans toute communication verbale. C'est cette prise en compte du sujet parlant dans le langage qui a rendu possible une conception plus riche et plus dynamique du discours.

Conclusion

Les notions de discours, d'analyse de discours et d'énonciation forment un triptyque essentiel pour comprendre le langage non seulement comme système, mais surtout comme pratique sociale. Le discours dépasse le simple enchaînement d'énoncés, il est un acte de communication porteur de sens, inscrit dans un contexte et traversé par les intentions du locuteur. L'énonciation, quant à elle, est le moteur de cette production discursive, en ce qu'elle actualise la langue dans un acte singulier qui engage la subjectivité du sujet parlant.

Enfin, l'analyse du discours s'appuie sur ces deux dimensions pour étudier les formes, les enjeux et les effets des discours dans la société. Elle intègre à la fois les outils linguistiques et une réflexion sur les rapports de pouvoir, les idéologies et les contextes d'énonciation. Ainsi, l'approche énonciative a profondément renouvelé notre compréhension du discours, en mettant au cœur de la réflexion le sujet parlant, son positionnement et les conditions concrètes de la production langagière.

Mais, dans quelle mesure cette approche peut-elle rendre compte de la complexité des discours numériques, souvent fragmentés et polyphoniques ? Et comment l'analyse du discours peut-elle continuer à intégrer les évolutions technologiques et culturelles sans perdre sa rigueur théorique ? Ces questions restent ouvertes et invitent à poursuivre la réflexion sur les nouvelles formes d'énonciation dans un monde en constante transformation.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Benveniste E. (1966). Problèmes de linguistique générale, 1, Paris, Gallimard.

Benveniste E. (1974). Problèmes de linguistique générale, 2, Paris, Gallimard.

Culioli A. (2020). Pour une linguistique de l'énonciation. Tome 3. Domaine notionnel. Limoge.

Maingueneau D. (1976). Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Hachette.

Maingueneau D. (1991). L'analyse du discours, introduction aux lectures d'archives, Paris, Hachette.

Maingueneau D. (1996). Les Termes clés de l'analyse du discours, Paris, Seuil.

Orecchioni C. (1980). L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage. Paris. Armand Colin.

Orecchioni C. (2005). Le discours en interaction. Armand Colin. Paris.

Articles

Dubois J. (1969). « Énoncé et énonciation », Langages, numéro 13, p 100.

Todorov T. (1970). « Problèmes de l'énonciation ». Langages, 5e année, numéro 17.

Unyuthowun Ubegiu J.-C. (2022) « Nomologie comme astuce de positionnement dans le discours politique. Analyse du texte de l'Accord-cadre entre le Saint-Siège et la RDC », Revue Internationale du Chercheur « Volume 3 : Numéro 3 » pp : 425 –440.

Zellig H. (1952). « Discourse Analysis ». Langages numéro 28, [trad. Fr. Langages numéro 13, 1969].